

# Fiche 10 : L'accru et lande boisée (MA)

## Définition

Peuplement naturel installé sur des zones qui en général n'avaient pas initialement de vocation bois. Il résulte de la colonisation naturelle des terres abandonnées par l'agriculture ou de terrains forestiers non reboisés après coupe rase ou reboisés sans succès. Ces peuplements sont constitués d'essences pionnières (bouleaux, tremble, saules, chêne pédonculé, merisier, pins ...)



Végétation type d'une lande sèche callune et bruyère



## Lande humide

### Options sylvicoles

Interventions sylvicoles	Rotation ou révolution	Prélèvement (volume ou surface terrière)	Principes de gestion durable
<p><b>10 A - Coupe rase et plantation</b></p> <p>Le peuplement n'a aucune valeur sylvicole mais la station présente des potentialités forestières, Il est possible de réaliser une coupe rase du peuplement et faire une plantation.</p> <p>➤ Passer à l'option sylvicole 7 A ou 8 A ou 9 A.</p>	<p>• <b>Rotation</b> : 5 à 10 ans.</p> <p>N+1 à N+20</p>	<p><b>Prélèvement</b> : entre 0 et 30 % du volume du peuplement.</p> <p>Totalité de la végétation arbustive</p>	<p>Coupe rase et plantation sont applicables dans le cas d'absence d'enjeux environnementaux</p>
<p><b>10 B - Amélioration</b></p> <p>Si le peuplement présente des potentialités forestières :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Essence ayant une valeur forestière (tiges susceptibles de donner des individus d'avenir).</li> <li>• Arbres suffisamment nombreux &gt; 150 tiges /ha (un arbre tous les 8 m en moyenne).</li> <li>• Essences adaptées aux conditions stationnelles.           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une amélioration du peuplement par des dépressages ou éclaircies sélectives au profit des arbres les mieux conformés jusqu'à ce que les arbres du peuplement atteignent un diamètre de 20 cm.</li> <li>- Quand un accru est très dense, il est conseillé de réaliser des cloisonnements de 3 à 4 m de large tous les 6 à 10 m.</li> </ul> </li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reboiser ou enrichir avec une essence de provenance recommandée et adaptée aux conditions :           <ul style="list-style-type: none"> <li>- Climatique.</li> <li>- Stationnelle.</li> </ul> </li> </ul> <p><i>Voir annexe 1 pour le choix de l'essence conformément à l'arrêté régional.</i></p>
<p><b>10 C - Enrichissement</b></p> <p>Le peuplement ne présente pas de potentialités forestières mais la station en a :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vide important (plus de 40 % de la surface).</li> <li>• Arbres d'avenir &lt; 150 tiges /ha.</li> </ul> <p>Il est possible de réaliser une plantation en enrichissement en introduisant des grands plants (munis de protection à gibier) par petits bouquets ou à faible densité (150 à 250 tiges/ha). Procéder, si nécessaire, à des dégagements réguliers de ces plants à des tailles de formation et élagage.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à avoir une densité de grands gibiers qui permette le développement de la plantation sans nécessiter de mettre en place des protections à gibier.</li> <li>• Rechercher le maintien et l'installation naturelle d'essences d'accompagnement et du sous-étage.</li> </ul>
<p><b>10 D - Pas d'intervention</b></p> <p>Si le peuplement est médiocre, sans potentiel de production ou en présence d'enjeux sociaux-environnementaux identifiés et que la station ne présente pas de potentialités forestières : Ne pas intervenir et laisser le peuplement évoluer naturellement.</p>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intérêt faunistique et floristique d'autant plus important que les environs sont très boisés ou enrésinés</li> </ul> <p>Dans les zones NATURA 2000, Le retour à la lande peut-être préconisé.</p>